



Note de synthèse sur le document d'objectifs du site Natura 2000 FR9101378 SIC « Gorges du Tarn »

I – Etats des lieux du Site d'Intérêt Communautaire « Gorges du Tarn »

448 ha, 5 communes concernées, 3 exploitations agricoles, la moitié du SIC se trouve dans les secteurs escarpés de la rive gauche des Gorges du Tarn.

► Les espèces d'intérêt communautaire :

9 espèces d'intérêt communautaire sont présentes sur la SIC « Gorges du Tarn » : 8 espèces de Chiroptères (chauves-souris) (Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Murin de Bechstein, Murin à oreilles échancrées, Barbastelle, Grand Murin, Petit Murin, Minioptère de Schreibers) et le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*).

► Les habitats d'intérêt communautaire :

6 habitats naturels d'intérêt communautaire ont été répertoriés formellement :

- Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs endémiques : Pin de Salzmann (9530*)
- Sources pétrifiantes avec formation de travertin (Cratoneurion) (7220*)
- Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles (8130)
- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ** (6210)
- Hêtraies calcicoles médio- européennes du Cephalanthero-Fagion (9150)
- Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (5110).

* habitat prioritaire

** non prioritaire

II – Evolution du site

- Le périmètre initial du SIC « Gorges du Tarn » comprend 7 aires disjointes, recouvrant au total 448 ha. Après quelques ajustements (suppression d'un secteur ne renfermant aucune source pétrifiante, agrandissement du secteur relatif à la source pétrifiante de St-Chély-du-Tarn, calage des limites réelles de la propriété du Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon du Camp de Rose avec les limites de la couche cartographique), le site proposé comprend 6 aires disjointes, pour une surface de 443 ha.
- Au regard des inventaires et de son historique, ce site peut être considéré comme « stabilisé ».

III – Mesures de gestion définies

ENJEUX	ACTIONS DEFINIES DANS LES FICHES-ACTIONS DU DOCOB
Progression des pins	Contrôler la dynamique des ligneux et la colonisation du Buis.
Qualité et quantité de la ressource en eau	Maintenir ou rétablir la qualité physico-chimique de l'eau.
	Maintenir les débits et les niveaux d'eau.

Stations de Sabot de Vénus et fréquentation	Aménager les abords des stations de Sabot de Vénus les plus fréquentées.
	Lutter contre les espèces considérées comme exogènes.
	Assurer un suivi des stations afin d'adapter éventuellement les aménagements.
Diversité des boisements	Développer des aménagements de peuplements forestiers favorisant leur diversité (espèces, âge, structure).
Pratiques agricoles extensives	Maintenir les surfaces en herbe.
	Maintenir et entretenir les lisières et les haies.
	Raisonner les traitements antiparasitaires/rodenticides/phytosanitaires.
	Entretenir et créer des mares ou des lavognes.
Cavités occupées par les chiroptères	Maintenir l'accessibilité des cavités souterraines aux chiroptères.
	Protéger les colonies de reproduction des chiroptères de toutes perturbations.
	Conserver un réseau de gîtes au niveau du bâti et des ouvrages.
Sensibilisation, communication	Diffuser de l'information sur les espèces présentes et sur leurs exigences écologiques.
	Sensibiliser les utilisateurs du territoire par rapport aux cavités souterraines les plus importantes pour les chiroptères, au moins en période d'hibernation.
	Informar les collectivités publiques et les professionnels du bâtiment sur les méthodes alternatives d'aménagement et de rénovation de bâtiments.
Connaissances	Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et sur les pratiques humaines.
Animation de la démarche Natura 2000	Mettre en œuvre et animer le projet Natura 2000 (Docob, Charte, intégration dans les autres programmes d'aménagement et de développement).
	Accompagner l'intégration de la fréquentation humaine dans le processus de conservation du patrimoine naturel.
	Valoriser le site Natura 2000 ZPS « Gorges du Tarn ».

IV – Perspectives du SIC « Gorges du Tarn »

Il est important de rappeler que la moitié environ de ce SIC est très difficile d'accès, ce qui a des répercussions sur les connaissances que l'on a sur ce secteur et sur la potentialité de mise en œuvre.

Cependant, cela n'empêche pas d'appliquer des mesures de gestion et de suivi cohérentes, et de surveiller l'évolution de ce site où des projets d'aménagements et d'exploitation restent localement possibles.

Afin de donner de la cohérence et de la résonance à la démarche Natura 2000, l'animation du SIC « Gorges du Tarn » a tout intérêt à se faire en parallèle avec celle de la ZPS « Gorges du Tarn et de la Jonte ».

*